

# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS



@Thibault BLAIS

## LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU PAYS DES ECRINS : ETAT DES LIEUX ET MATRICE DES ENJEUX

Service Transition Ecologie Raisonnée, 2021



*Orientation 1: Maîtrise et valorisation de l'énergie :  
priorité et innovation en matière de sobriété d'énergie,  
production et stockage d'Énergies renouvelables*

*O2: Protection et restauration de la  
biodiversité et des ressources*

*O3: Amplification d'une  
mobilité douce*

*O5: Lutter contre le  
changement climatique*

*O4: Relocaliser la  
consommation*

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU PAYS DES ÉCRINS

## LES ENJEUX:

- 🌍 La transition agro alimentaire
- 🌍 La transition énergétique
- 🌍 La maîtrise de la ressource en eau
- 🌍 La préservation de la biodiversité
- 🌍 La réorientation vers l'éco mobilité
- 🌍 Faire des déchets une richesse vertueuse pour le territoire



**Axe 1 : Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable:**

**Objectif 1.1 :** Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

**Objectif 1.2 :** Accompagner la mutation écologique des activités économiques

**Objectif 1.3 :** Promouvoir la démocratie environnementale et participative

**Axe 2 : Développer un territoire durable et résilient:**

**Objectif 2.1 :** Repenser les déplacements du quotidien

**Objectif 2.2 :** S'engager dans une production durable

**Axe 3 : S'engager dans l'économie circulaire :**

**Objectif 3.1 :** Favoriser le recyclage, l'écologie industrielle

**Axe 4 : S'engager dans la sobriété énergétique:**

**Objectif 4.1 :** Valoriser les énergies renouvelables

**Objectif 4.2 :** Changer ses habitudes et repenser son habitat

**Axe 5 : Réduire l'empreinte environnementale sur les ressources et préserver la biodiversité:**

**Objectif 5.1 :** Préserver, valoriser et promouvoir la biodiversité et les paysages

**Objectif 5.2 :** Veiller au maintien des ressources naturelles

**Objectif 5.3 :** Favoriser une gestion durable et dynamique des espaces agricoles et forestiers





# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS



@Thibault BLAIS

## LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU PAYS DES ECRINS : ETAT DES LIEUX

Service Transition Ecologie Raisonnée, Manon Guignard, 2021

A. BRUD'HOMME - E. COURT - S. TARANTO



# SOMMAIRE:

## L'identité du territoire

### 1. L'assainissement

### 2. La gestion de l'eau

### 3. Les déchets

- a. La prévention et le traitement
- b. La gestion
- c. Le réemploi

### 4. La mobilité

- a. Le territoire
- b. Les projets
- c. Les chiffres

### 5. Les circuits courts et l'agriculture

- a. L'alimentation locale
- b. La production artisanale
- c. La production agricole

## 6. L'habitat

### 7. Les énergies renouvelables

- a. Le solaire
- b. L'éolien
- c. L'hydraulique
- d. La géothermie
- e. La biomasse
- f. L'adhésion aux énergies renouvelables sur le territoire

### 8. La biodiversité et les paysages

- a. Le Parc National des Ecrins
- b. Les zones de protection environnementales

## La sensibilisation

- 1. Les élus
- 2. Les socio professionnels
- 3. Les citoyens




# L'IDENTITE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins

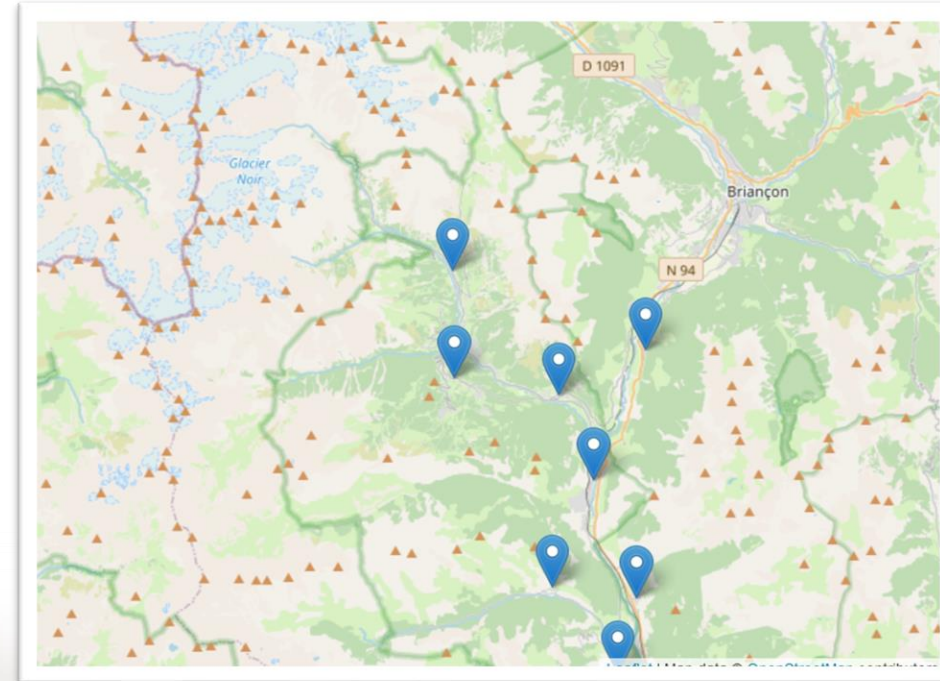
 Département des Hautes-Alpes  
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

 462 km<sup>2</sup>

 8 communes

 6 877 habitants

Vallouise-Pelvoux  
Puy Saint Vincent  
St Martin de Queyrières  
La Roche de la Rame  
Champcella  
Freissinières  
L'Argentière-La Bessée  
Les Vigneaux



En septembre 2020 a été créée la **Mission Transition Ecologique Raisonnée** au sein de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (CCPE).

Cette **mission transversale** permet de faire le lien entre les différents services et les compétences de la collectivité.

### Objectifs visés:

- ✓ Impulser une politique environnementale nouvelle.
- ✓ Identifier les besoins, problématiques et enjeux sur le territoire communautaire.

### Définition de la transition écologique :

Evolution vers un nouveau modèle économique et social, qui renouvelle les façons de consommer, de produire, de se déplacer pour répondre aux enjeux environnementaux.

Afin de mobiliser au mieux cette mission, ce diagnostic territorial permet de relater **l'état des lieux et les enjeux sur le territoire du Pays des Ecrins.**

Ainsi, il sera utilisé pour réunir des groupes de travail et établir un **plan d'actions pluriannuel.**

## LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS



## LES THEMATIQUES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE RAISONNEE

8 thématiques seront traitées dans le cadre de cette mission :

1. L'assainissement
2. La gestion de l'eau
3. Les déchets
4. La mobilité
5. Les circuits courts et l'agriculture
6. L'habitat
7. Les énergies renouvelables
8. La biodiversité et les paysages



# 1. L'ASSAINISSEMENT

Le traitement des eaux usées produit des boues qui sont ensuite valorisées (soit sur une plateforme de compostage, soit en épandage agricole).

## Service d'assainissement

- ❖ 6 agents
- ❖ 20 ouvrages d'épuration sur les 8 communes
- ❖ 150 km de réseaux d'assainissement public
- ❖ Collecter et traiter les eaux usées

## L'assainissement collectif et non collectif

- Compétence obligatoire de la CCPE
- Géré en régie
- Se décompose en trois missions :
  1. Le réseau de collecte
  2. Le réseau de transfert
  3. Le traitement

L'assainissement collectif de la CCPE utilise différentes techniques en fonction du foncier disponible, de l'altitude et de la capacité de traitement.



La CCPE est équipée d'un camion hydrocureur qui permet une meilleure réactivité lors des interventions.

## Projets en cours

- La création d'une station d'épuration à Ailefroide en remplacement des trois fosses de décantation existantes
- La création d'une station d'épurations à Puy Aillaud
- La réhabilitation des stations de Pallons (Freissinières), Pra Reboul (Roche de Rame), Queyrières et Villard Meyer (St Martin de Queyrières)
- Une STEP à La Roche de Rame sera mise en service courant 2021
- L'existence d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux d'assainissement

# 2. LA GESTION DE L'EAU

La CCPE dispose d'un réseau hydrographique riche, constitué d'un grand nombre de torrents de montagne.

- ❖ 2 sous bassins versants : Haute Durance et Affluents Haute Durance → **Très bon état écologique et chimique.**
- ❖ 2 masses d'eaux souterraines sur ce territoire (Alluvions Durance Amont et Formations variées du haut bassin de la Durance).

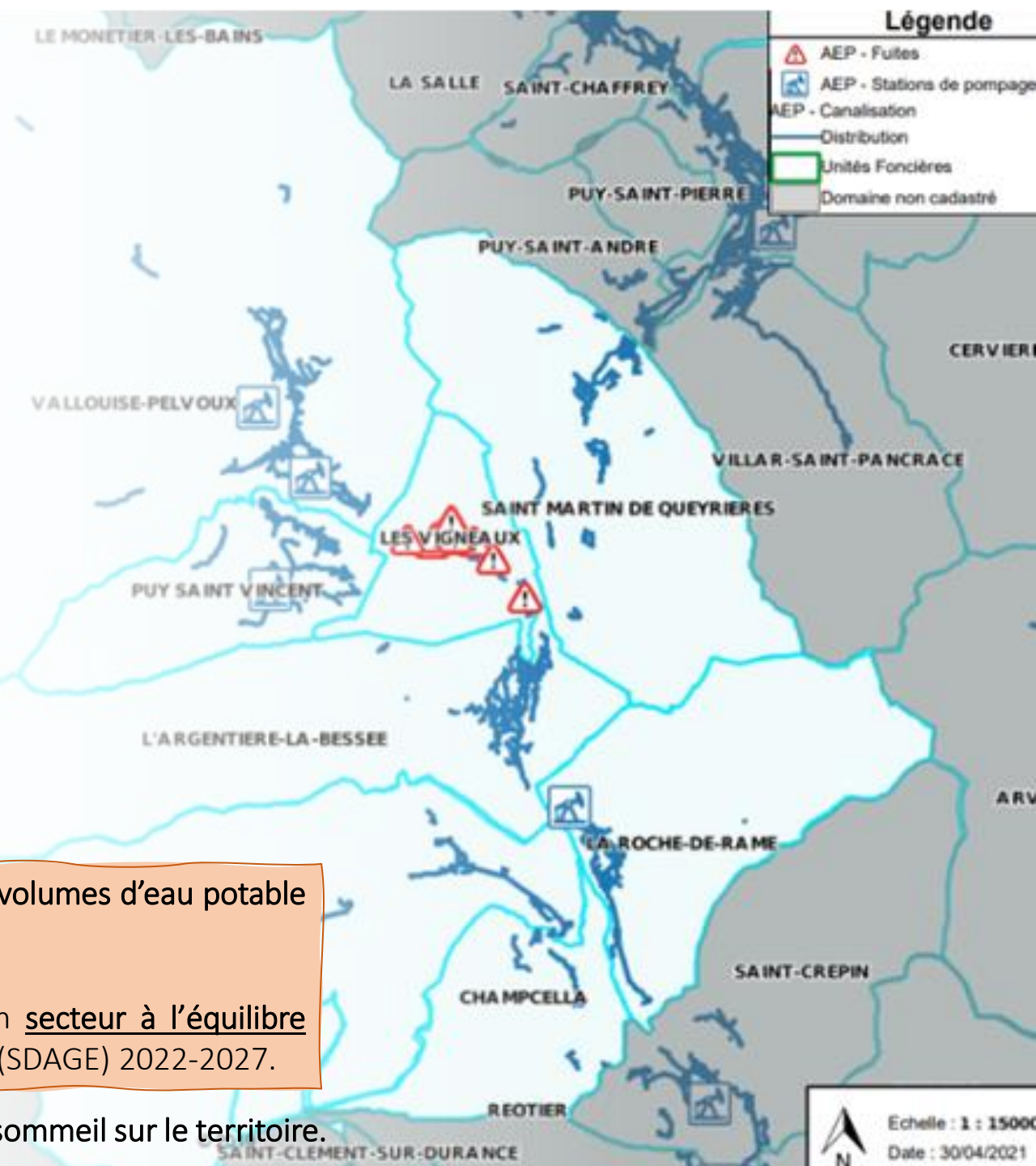
→ La ressource en eau est suffisante sur le territoire.



En région PACA, la Durance et le Verdon, à eux seuls, assurent **27% des volumes d'eau potable consommés (soit 165 litres/ j/ hab).**<sup>1</sup>

La Haute-Durance et ses affluents sont depuis peu définis comme un **secteur à l'équilibre fragile** par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Concernant les systèmes d'irrigation, un nombre important d'ASA est en sommeil sur le territoire.





Selon l'INSEE, un Français consomme en moyenne 145 litres d'eau par jour en 2012. La consommation de la CCPE est supérieure à la moyenne nationale ! (consommation moyenne de L'Argentière-la-Bessée évaluée à 392 l/j/hab).<sup>2</sup>



Cette surconsommation peut s'expliquer par les différents usages domestiques (arrosage des jardins notamment), par l'absence de compteurs individuels, ainsi que par des fuites sur les réseaux communaux d'eau potable.



Code_Station	Date	O2 dissous	% O2	DBO	COD	T°	PO4	P tot	NH4	NO2	NO3	pH	Qualité bactériologique
06149930 / GUI50300	26/04/2021	10.3	96	< 0.5	1.7	6.5	< 0.02	0.29	0.03	< 0.01	< 0.5	8.5	excellente
06149950 / DURA0040	26/04/2021	10.5	96	< 0.5	1.6	6.4	0.025	< 0.02	0.02	< 0.01	1.3	8.4	suffisante
06150540 / GYRO400	26/04/2021	10.6	102	< 0.5	1.3	8.8	0.035	0.02	0.06	< 0.01	0.74	8.5	
06150620 / DURA0065	26/04/2021	11.1	103	0.8	1.7	7.6	0.05	< 0.02	0.05	0.01	< 1	8.5	suffisante
06150715 / GUIL0300	27/04/2021	11	105	2.1	1.4	6.1	< 0.02	< 0.02	0.03	< 0.01	< 0.5	8.6	excellente
06150765 / GUIL0600	27/04/2021	11	103	1.8	0.84	6.6	< 0.02	0.02	0.04	< 0.01	< 0.5	8.7	excellente
06150800 / GUIL0900	27/04/2021	11.4	109	1.2	1.7	8.6	< 0.02	0.024	< 0.02	< 0.01	< 1	8.6	
06150900 / DURA0080	26/04/2021	10.9	104	0.8	1.7	8.8	0.04	0.044	0.05	0.01	< 1	8.4	
06151050 / VACH0200	27/04/2021	11.1	105	1.2	1.6	8.8	0.06	< 0.02	< 0.02	< 0.01	0.84	8.5	excellente
06152950 / DURA0400	04/05/2021	10.9	97	2.7	1.3	8.1	0.08	0.088	0.03	0.01	1.4	8.3	insuffisante
06153200 / DURA0700	04/05/2021	11.3	106	1.4	2	10.4	0.36	0.096	0.04	0.02	< 1	8.2	
06153500 / DURA0800	04/05/2021	11.1	106	1.2	3.7	11.5	0.075	0.08	0.02	0.01	< 1	8.2	
BU EC1650 (500m aval Step)	04/05/2021	11.6	100	0.5	2.1	6.4	< 0.02	0.064	0.08	< 0.01	0.69	8.3	insuffisante

Légende pour l'Etat DCE :  Très bon  Bon  Moyen  Médiocre  Mauvais

Tableau: résultats du suivi qualité des cours d'eau haut-alpins pour la campagne de printemps 2021

Cours d'eau de la CCPE



Qualité de l'eau caractérisée comme bonne sur le territoire

Sur les 8 communes du Pays des Ecrins, 3 sont équipées de compteurs d'eau individuels: la Roche de Rame, Les Vigneaux et Saint Martin de Queyrières.

La CCPE s'est dotée de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2017 avec pour missions :

- D'établir des zones protégées (pour les personnes et les biens)
- D'établir des secteurs à forts enjeux afin de lutter contre les inondations
- De protéger et restaurer les zones humides
- De préserver les espaces de mobilité (capacité du cours d'eau à supporter le passage des crues)

# 3. LES DECHETS

## a. La prévention et le traitement des déchets

Le SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles du Guillestrois Queyras et Argentiérois) est **l'organisme compétent en matière de prévention et de traitement des déchets**. Ses missions sont diverses :

- ❖ Mise en place de composteurs individuels, collectifs ou autonomes : environ 690 composteurs distribués sur le Canton depuis une dizaine d'année.
- ❖ Accompagnement des socio-professionnels en vue d'une réduction et d'une gestion optimisée des déchets (réflexion, mise en place d'actions).
- ❖ Soutien aux organisateurs d'évènements: prêt de gobelets réutilisables et mise à disposition d'un écoPack (bacs biodéchet, bacs verres...) : 500 éco-cups en prêt au centre social des Ecrins.
- ❖ Animations scolaires, information du grand public (tri à la source des biodéchets, tri sélectif).
- ❖ Promotion réemploi, réutilisation (La Miraille, Boîte à dons...).
- ❖ Traitement des déchets ultimes, transport, tri, stockage.



Diverses initiatives sont menées auprès de différents publics par le SMITOMGA:



- Accompagne les initiatives à la mise en œuvre du ramassage des déchets
- Un kit pique-nique zéro déchet
- Un sac papier pour le tri des déchets destinés aux touristes
- Un guide du tri sélectif afin d'informer au mieux la population.

<http://www.smitomga.com/medias/files/guidedutri.pdf>

### Les projets en cours au SMITOMGA :

- Elaboration d'un guide de recensement des structures de réparation
- Mise en place d'une démarche d'éco exemplarité par la réalisation d'un diagnostic déchet des services de la CCPE
- Mise en place d'une méthodologie visant à évaluer la quantité et les sources de gaspillage alimentaire afin de trouver des alternatives (destinée aux acteurs de la restauration commerciale)
- Expérimentation de la collecte des biodéchets sur la station de Puy Saint Vincent



## b. La gestion des déchets

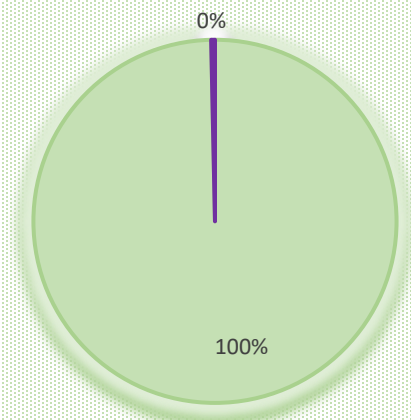
- Une compétence obligatoire de la CCPE.
- Une gestion en régie.
- Le service travaille en étroite collaboration avec le SMITOMGA.

### Les missions :

1. Assurer la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et la réception des déchets.
2. Assurer la mise en place d'un cadre stratégique visant à optimiser la gestion des déchets (diminution des tonnages collectés, diminution de la fréquence des collectes, limitation des transports).

### Population effectuant le tri de ses déchets

■ Oui ■ Non



Le territoire semble être sensible au sort des déchets.

En ce sens, la population de la CCPE effectue pour la quasi-totalité le tri de ses déchets.

Résultats questionnaire transition écologique

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins favorise l'intervention d'éco-organismes compétents pour le recyclage de certains déchets (ex: CITEO pour les emballages, Eco-mobilier, Ecosystem pour les DEEE, ...).



### Projets en cours:

- ❖ Un projet de plateforme de compostage sur la commune de la Roche de Rame a été initié → Il s'agira de réunir les déchets verts, les boues d'épuration et les biodéchets afin de les traiter en vue d'obtenir des composts normés et valorisables.
- ❖ Une expérimentation cet été à Puy Saint Vincent va être réalisée → Collecte de biodéchets au sein de la station (qui ne dispose pas de composteurs collectifs).
- ❖ Etude à venir sur l'optimisation de la gestion des déchets sur le territoire: gestion des gisements bio déchets, tarification incitative, transports, collectes, points d'apport volontaire (PAV), évolution de la déchetterie (contrôle des entrées, badges).



6 véhicules 10 agents + saisonniers en renfort

1929 T d'OM collectés en 2019  
contre 2 057 T en 2018

+27%  
d'emballages  
recyclable  
collectés



19 229  
passages  
en  
déchetterie  
en 2019

397 T de verre collecté  
206 T d'emballages collectés  
145 T de journaux / magazines collectés  
216 T de cartons collectés

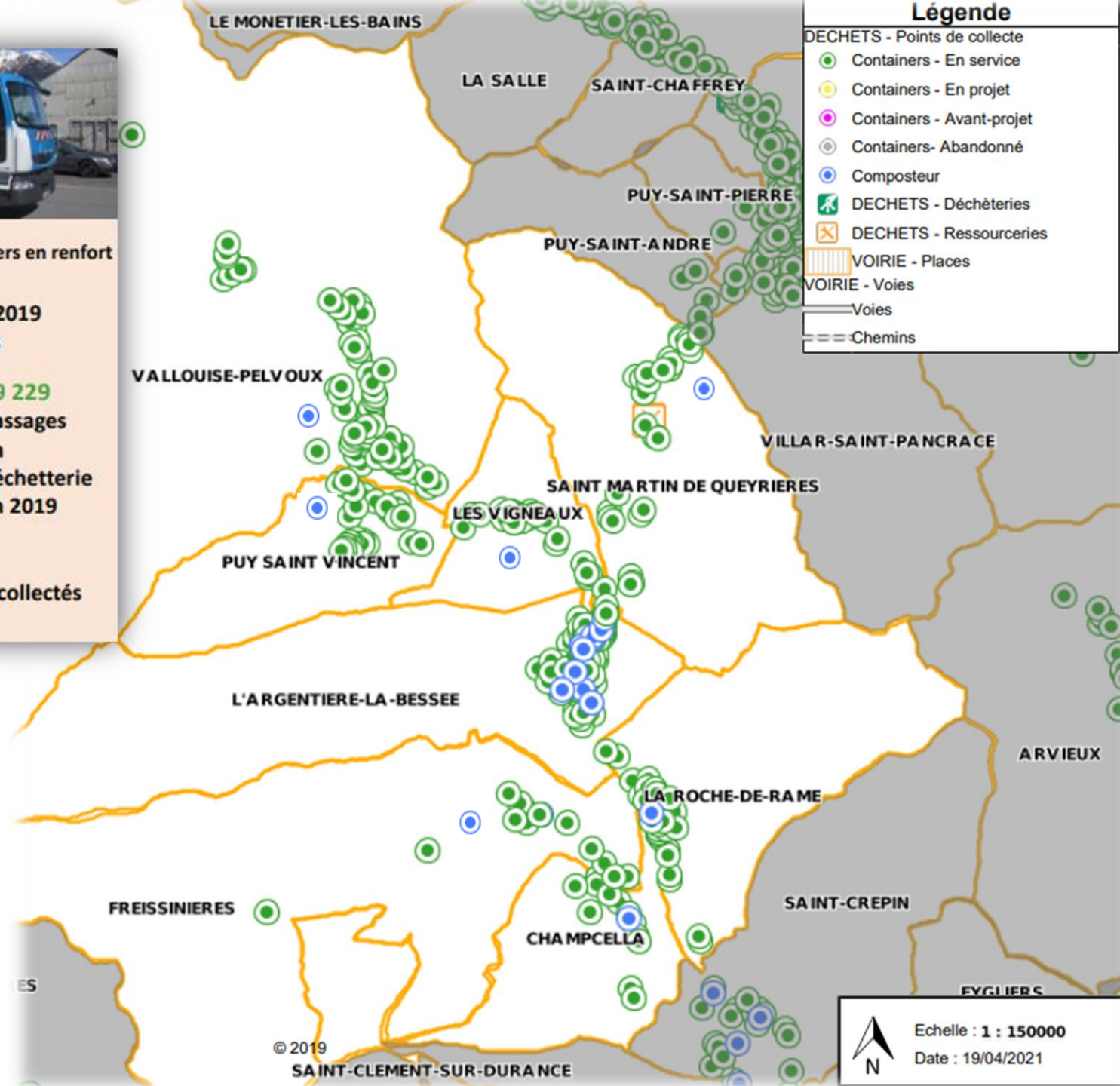
## Quelques chiffres :

- 968 bacs
- 297 colonnes semi enterrées
- 36 colonnes papier

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur le canton du Pays des Écrins en 2001.

Le tonnage des ordures ménagères entre l'année 2018 et 2019 a diminué de 6.23 %.

Néanmoins, le taux de refus du centre tri est de 25% (déchets qui ne sont pas individualisés).

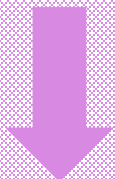




## c. Le réemploi

La population a fréquemment recours aux services d'économie circulaire.

Ainsi, sur le territoire il est possible de recycler ses vêtements, livres...



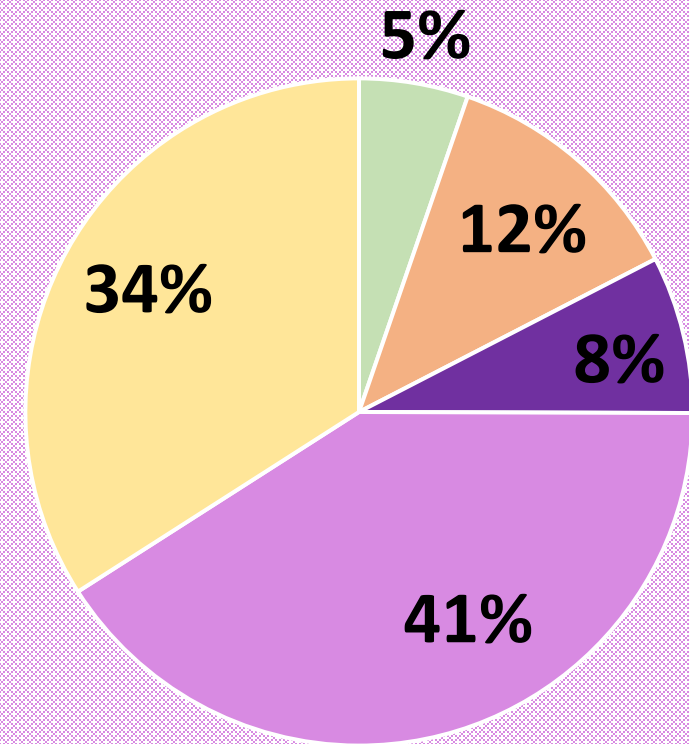
La ressourcerie de la Miraille à Saint Martin de Queyrières permet à des objets de retrouver une seconde vie et de créer de l'emploi.

Entreprise de recyclages et de ventes de vêtements de seconde main à Briançon



J'utilise ce service d'économie circulaire pour acheter des objets

- Autre
- Boite à dons
- La « Matériauthèque »
- La Miraille
- Le fil d'Ariane

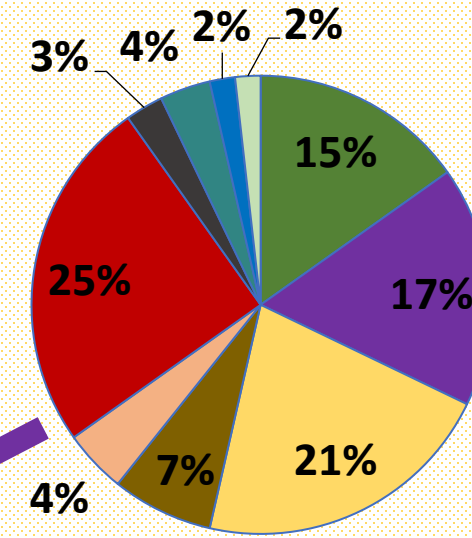


Résultats questionnaire transition écologique

# 4. TRANSPORT ET MOBILITE

## Secteurs dans lesquels les sociopro aimeraient diminuer leur impact sur l'environnement

- La CCPE s'est dotée de **la compétence mobilité en mars 2021 dans le cadre de la loi LOM**. Néanmoins, elle était déjà compétente depuis plus de 15 ans dans le cadre d'une convention de délégation avec la Région PACA.
- **Principaux services assurés:** transports scolaires, transports saisonniers, navettes marchés, transports des activités parascolaires.
- Une partie de ces services est confiée à des transporteurs privés; l'autre partie est assurée en **régie**.
- La CCPE est équipée de véhicules électriques



Résultats questionnaire transition écologique

- Achats de vos produits
- Energétique fluide (chauffage électricité..)
- Production de déchets
- Rejets polluants pour l'eau le sol ou l'air
- Transport de marchandises
- Transport de personnes
- Gène sur la biodiversité
- Paysagère
- Local d'activité
- Pollution lumineuse

29% des socio professionnels considèrent que **l'impact du transport** (de marchandises et de personnes) est conséquent **sur l'environnement** et devrait davantage être pris en compte dans le cadre des politiques publiques.

## a. La mobilité sur le territoire :

→ **La dépendance vis-à-vis de la voiture est beaucoup plus marquée que la moyenne départementale :**

Expliquée par la physionomie territoriale, la faible densité urbaine, la concentration des équipements et des emplois, les échanges avec l'agglomération Briançonnaise.

→ **La saisonnalité touristique entraîne une très forte variabilité annuelle :**

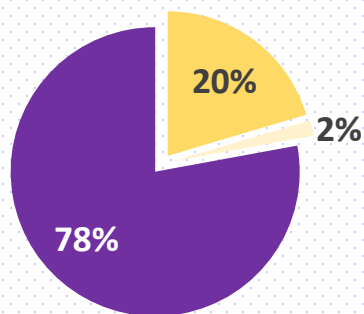
Un défaut d'accès aux principaux sites touristiques en mobilité douce est constaté (en exemple Pré Madame Carle, Dormillouse, ...). Une étude a été initiée par la CCPE afin de pallier au surnombre de voitures dans ces zones en saison haute.





## Moyens de transport majoritairement utilisé pour les déplacements quotidiens

- Mobilité active (marche à pied vélo)
- Transports en commun (bus train ...)
- Voiture individuelle



## → Une utilisation de transports en commun limitée :

Justifiée par les coûts importants, la saisonnalité (services différents en fonction des pics touristiques).

De nombreuses communes sont peu ou pas desservies.

Le service est peu lisible pour l'utilisateur sur le territoire. 4

## → Une desserte ferroviaire en décroissance :

## → Un faible recours à la mobilité active (marche, vélo) et au covoiturage :

Expliqué en partie par l'insécurité sur les routes en vélo et par la physionomie du territoire.

Résultats questionnaire transition écologique

## b. Les projets :

→ Le « Dispositif Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » a permis une aide au financement de l'achat de vélos électriques pour les habitants en 2018.

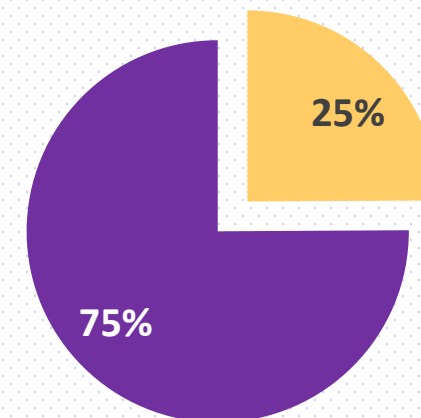
→ Le dispositif « Rezo Pouce » : projet de développer la plateforme d'autostop sur le territoire.

→ Une incitation à la mobilité durable pour les agents de la CCPE (un forfait de 200 euros par an pour les agents qui se rendent au travail en vélo ou en covoiturage).



## Pensez-vous être en sécurité sur les routes traversantes de la CCPE

■ Oui ■ Non



Résultats questionnaire transition écologique

→ Elaboration d'un Plan de Mobilité Simplifiée (PMS) afin de mettre en place une offre de mobilité en accord avec le territoire, ses habitants et ses besoins.

→ La voie verte : itinéraire cyclable entre Pelvoux et la Roche de Rame. Les communes contribuent à cette voie en aménageant des voies locales qui se greffent à cette « colonne vertébrale ».

- Tronçon de la Roche de Rame à l'Argentière effectué.
- Tronçon de Pelvoux à Vallouise devrait voir le jour d'ici 2023.

→ Un projet d'aires de covoiturage : Aux Vigneaux, à l'Argentière- La Bessée, et à la Roche de Rame.

## c. Chiffres

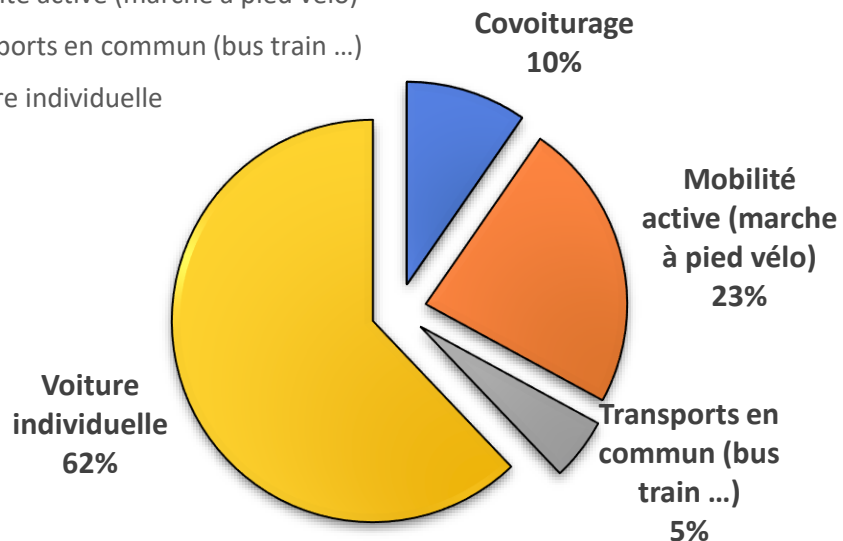
→ Malgré ces initiatives, la très grande majorité des déplacements effectués dans le Pays des Ecrins se font en voiture individuelle (81 %).

→ Seulement 2% de la population utilise les transports en commun et 14% la marche à pied.<sup>5</sup>

→ La part des foyers disposant d'au moins une voiture dépasse les 90 %.

### Moyen de transport utilisé pour aller au travail

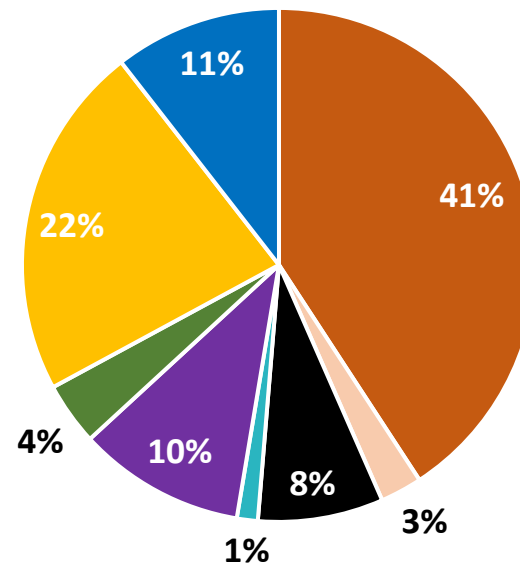
- Covoiturage
- Mobilité active (marche à pied vélo)
- Transports en commun (bus train ...)
- Voiture individuelle



Résultats questionnaire transition écologique

### Mobilité active (marche à pied/vélo)

- Argentière
- Freissinières
- Roche de Rame
- Vallouise - Pelvoux
- Champcella
- Puy St Vincent
- Saint Martin de Queyrières
- Vigneaux

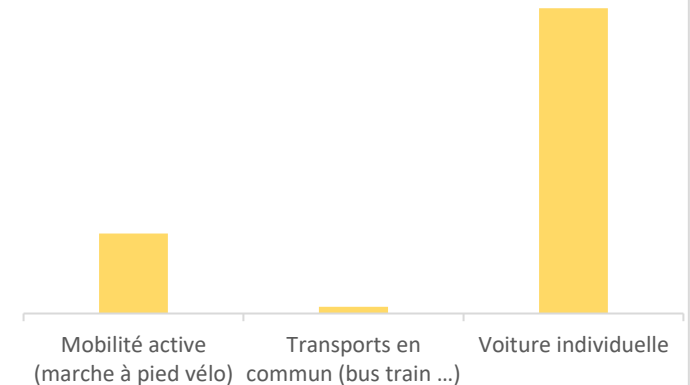


Résultats questionnaire transition écologique

La mobilité active est **disparate** entre les communes.

Ce constat s'explique en partie par le relief et la distance qui sépare les communes des aires urbaines.

### Moyen de transport majoritairement utilisé pour les déplacements quotidiens



Résultats questionnaire transition écologique

→ Une étude de la CCPE, ainsi que le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), démontrent une dépendance à la voiture individuelle. Malgré tout, nous constatons une **augmentation de la mobilité active sur le territoire.**



# 5. LE DEVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS

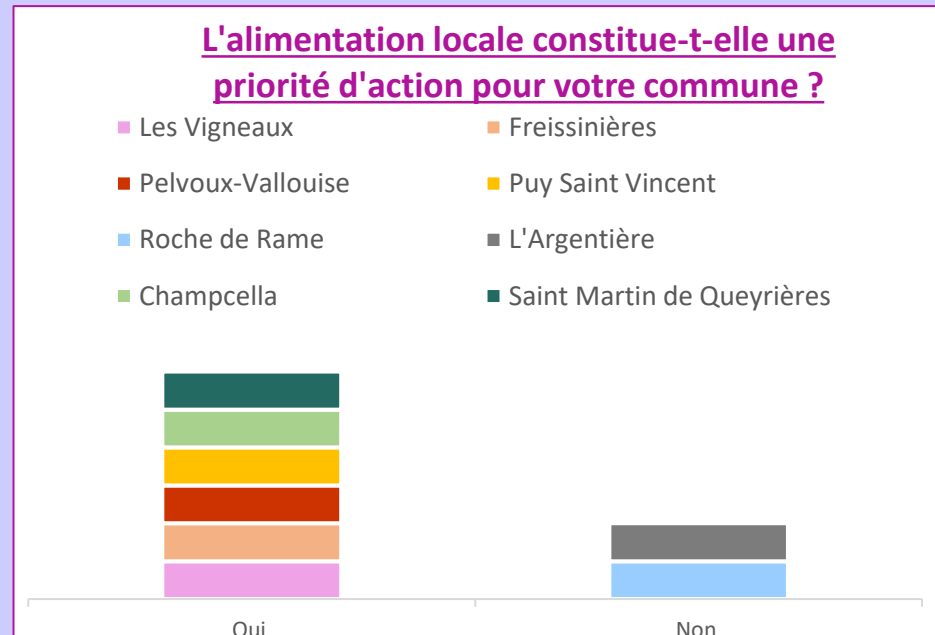
## a. L'alimentation locale

Une réelle volonté de privilégier les circuits courts est observée sur le territoire.

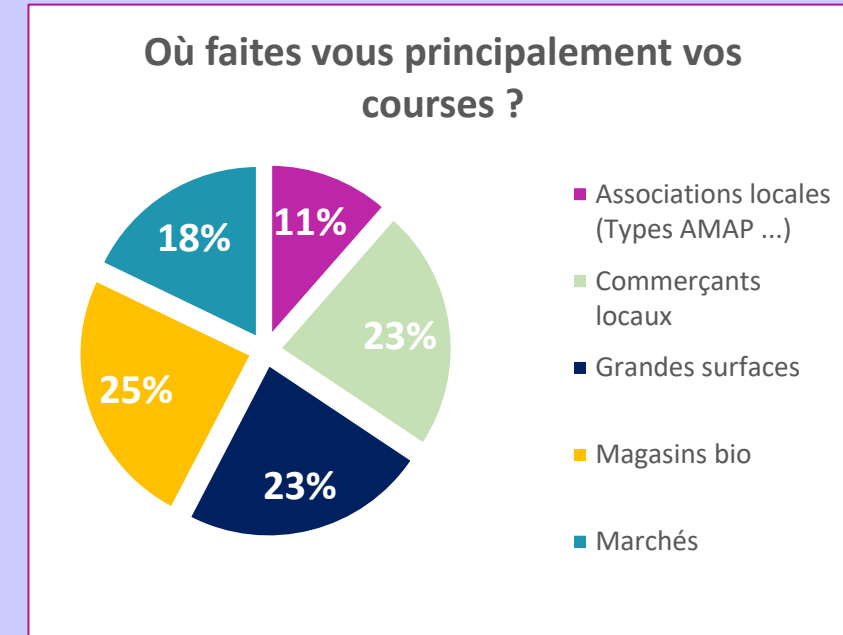
- 99% de la population se sent prête à acheter des produits issus de circuit court.
- La population privilégie la production locale lorsqu'elle fait ses courses (AMAP, marché, magasins bio...).
- Pour 80% des élus, la production locale est une **priorité d'action**.

→ La CCPE est partenaire du Projet Alimentaire Territorial des Hautes-Alpes (PAT) afin de :

- Préserver le milieu naturel.
- Promouvoir des modes de production plus durables.
- Renforcer les produits locaux dans les circuits de grande proximité.
- Développer les circuits courts.



Résultats questionnaire transition écologique



Résultats questionnaire transition écologique



## ❖ Un abattoir local :

L'abattoir des Hautes Vallées illustre bien la volonté de favoriser l'alimentation locale.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins :

- Est membre du syndicat mixte intercantonal de l'abattoir Guil Durance.
- Est propriétaire de l'abattoir avec 3 autres communautés de communes (du Briançonnais, de Serre-Ponçon et du Guillestrois et du Queyras).
- Investi dans les divers travaux d'équipements infrastructurels / matériels.

Le tonnage réalisé par les éleveurs de la CCPE représente 17% du tonnage global pour 2020

Cet abattoir permet d'assurer un **revenu décent** pour les éleveurs qui vendent **directement sur le territoire**.

- La viande est uniquement locale
- L'ensemble de la chaîne de production est maîtrisée
- Les trajets sont limités

## ❖ Des initiatives au Pays des Ecrins :



### La plateforme « J'achète en Ecrins »

Permet de recenser les commerçants, artisans, producteurs du territoire et de valoriser les circuits courts.

Il s'agit d'un partenariat entre la CCPE et l'Association des commerçants.

<https://www.jacheteeneocrins.fr/>



### L'AMALP des Hautes Vallées

AMAP sur le territoire du Pays des Ecrins, qui existe depuis **12 ans**.

→ Permet de valoriser les circuits courts, rassembler les producteurs locaux.

<https://amapdeshautesvallees.wixsite.com/amalp>

→ Marque « Hautes Alpes Naturellement » pour valoriser les produits départementaux !



### L'association « Desalter'Native »

Propose à la population des commandes groupées de produits issus de circuits courts. L'objectif étant de faire connaître les producteurs locaux du territoire.



### Collectif « Ecrins en Transition »

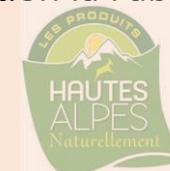
Une partie de ses actions consiste à collaborer avec les communes afin de valoriser les circuits courts, les producteurs locaux au sein des cantines.



### « La Passa »

Point de vente de produits locaux dans un café associatif en Vallouise créé par l'association la Fabrique à liens d'Artemisia.

<https://lapassa.fr/>





## b. La production artisanale :

L'office du tourisme du Pays des Ecrins met à disposition chaque année la « carte des artisans et producteurs locaux ».

<https://www.paysdesecrins.com/carte-des-producteurs-locaux>

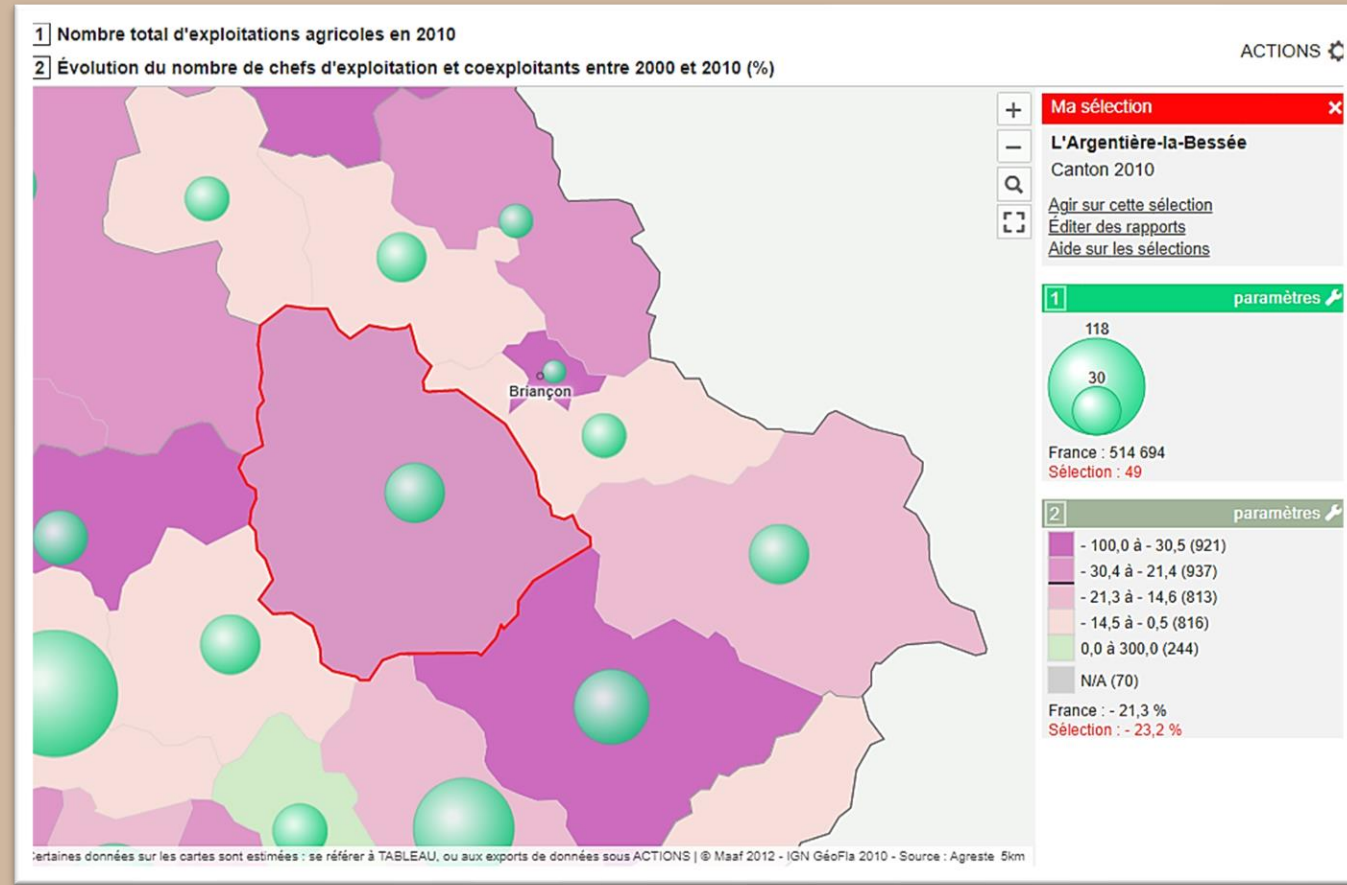
## c. La production agricole :

Ces dernières années, le nombre d'exploitations agricoles a grandement diminué → **49 exploitations** sur le territoire. <sup>6</sup>

**Perte d'autonomie** : peu de maraîchage, peu de produits transformés (hormis fromage, miel) sur le territoire.

**La filière ovine représente 58% des exploitations** → circuits courts de commercialisation ovins importants sur le territoire. <sup>7</sup>

Les **cultures** représentent **moins de 1% des terres** composant la SAU (surface agricole utilisée). <sup>7</sup>



### Difficultés pour les agriculteurs :

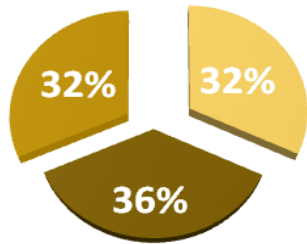
- **Contraintes naturelles et réglementaires** (topographie, protection de l'environnement) propres au territoire. <sup>8</sup>
- **Petites tailles et morcellements des parcelles.** <sup>8</sup>
- **Pression foncière, faible disponibilité du foncier** autour des surfaces agricoles. <sup>8</sup>

# 6. L'HABITAT

→ Sur le territoire 33.9% des logements sont des résidences principales, 59.9% des résidences secondaires et 6.2% logements sont vacants.



Travaux de rénovation énergétique



50% de la population a entrepris des **travaux de rénovation énergétique** dans son habitation depuis 2012.

■ Chauffage ■ Fenêtres ■ Isolation

Résultats questionnaire transition écologique



Les travaux de rénovation touchant au chauffage, aux menuiseries ou à l'isolation sont proportionnels.

La moitié des personnes ayant répondu au questionnaire prévoit de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les 6 prochaines années.

Les freins à la rénovation de l'habitat sont majoritairement financiers et techniques.

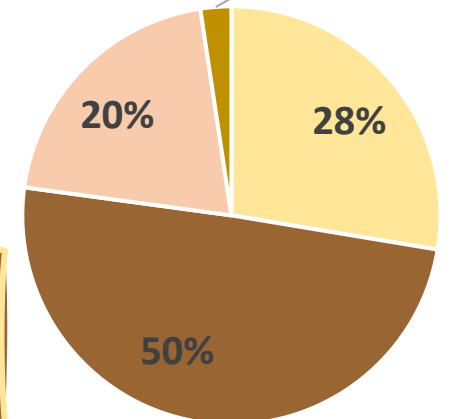
→ La population souhaite être mieux accompagnée par la collectivité en ce qui concerne :

- La sensibilisation
- La communication
- La technicité
- Les subventions



Type de chauffage au sein de mon habitation

■ Électricité ■ Bois ■ Fioul ■ Gaz



Bois : principale source de chauffage au sein des habitations

Résultats questionnaire transition écologique

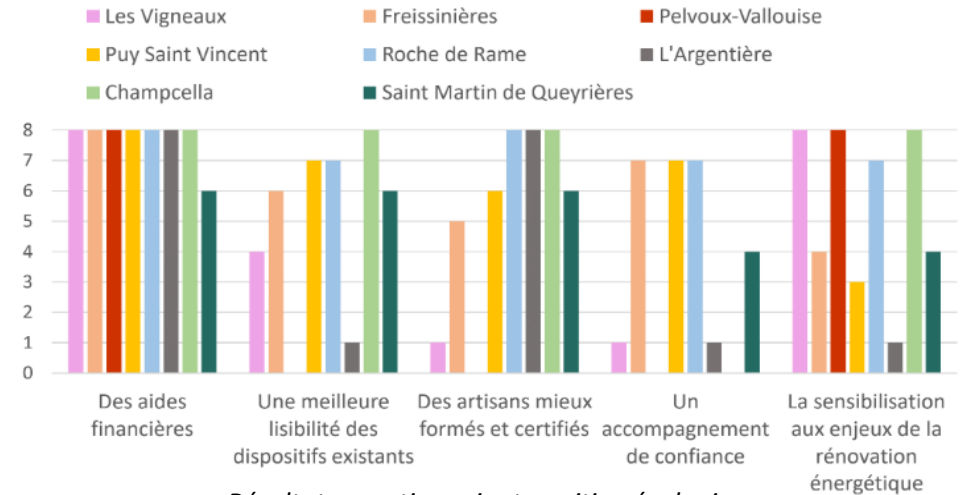


Pour la majorité des élus, la maîtrise de la consommation d'énergie sur leur commune est principalement facilitée par :

- La rénovation des bâtiments.
- L'intégration de la démarche bioclimatique dans les nouvelles constructions (*capter la chaleur, la diffuser et la conserver*).

**Projets:** La CCPE prévoit de rénover certains de ses bâtiments publics (maison du canton, école de musique, service technique) et d'installer un réseau de chaleur sur la commune de l'Argentière- la Bessée.

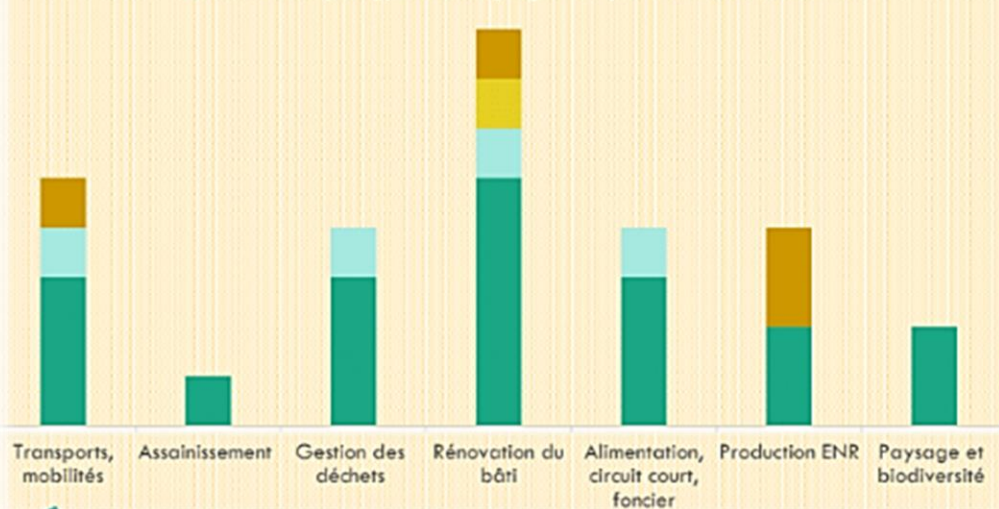
Qu'est-ce qui déciderait votre collectivité à se lancer dans une démarche de rénovation énergétique ? (Notez chaque choix par priorité : 1 = fort, 8 = faible)



Résultats questionnaire transition écologique

De quel type d'aides souhaitez vous pour chaque thématique dans vos projets ?

- Maîtrise d'œuvre
- Outil de suivi de consommation énergétique (Logiciel, outils de mesures ...)
- Etudes juridiques (préparation à la création de marché groupé, marché global de performance, ...)
- Etudes techniques type audit et programme pluriannuel d'investissement



Résultats questionnaire transition écologique

### Les élus:

→ Les principaux besoins sont listés ainsi :

- Des aides financières
- Des artisans formés et certifiés
- Une meilleure information, communication (dispositifs techniques et financiers)

→ Optimiser la performance énergétique des bâtiments est l'un des objectifs prioritaires à atteindre sur le territoire pour 90% d'entre eux.

→ La majorité des élus souhaite être davantage accompagnée dans la réalisation d'études techniques (audit, programme pluriannuel d'investissement...).

Des conférences, ateliers, journées d'information et de sensibilisation sur l'habitat sont attendus par les habitants.

# 7. LES ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)

La production énergétique en 2016 du Pays des Ecrins s'élève à 215,7 GWh, soit 36 % de la production d'énergie renouvelable globale du PETR du Grand Briançonnais (établissement public regroupant les trois communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins et du Queyras).

→ Le territoire du Pays des Ecrins est en **autonomie énergétique** certaines périodes de l'année.

Selon le PCAET, le poids de la consommation énergétique de la CCPE est inférieur au tiers de la consommation énergétique totale du PETR.

	Production d'énergie annuelle [GWh]		
	2016	2023	2030
Hydro-électricité	84	295 à 442	295 à 442
PV	0	6 à 17	8 à 24
Méthanisation	0	1 à 1	2 à 3
Eolien terrestre	0	0	0
Bois énergie – collectif	3	2 à 5	2 à 8
Récupération de chaleur	4	0 à 12	1 à 16
Solaire thermique	0	1 à 1	1 à 2
Centrales biomasse	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>93</b>	<b>305 à 478</b>	<b>310 à 495</b>

Tableau 1: Synthèse des données et des objectifs su SRADET sur la CCPE

## a. Eolien

→ Capacité assez faible compte tenu de la **typographie des zones de haute montagne.** 9



Des sites ventés (lignes de crête) sont classés dans les **zones favorables** à l'étude de potentiel éolien (schéma régional aérien).

Mais en raison des **enjeux environnementaux et de la complexité technique due à la morphologie du territoire**, la production d'électricité à partir d'éolienne est pour le moment inexistante sur le territoire.

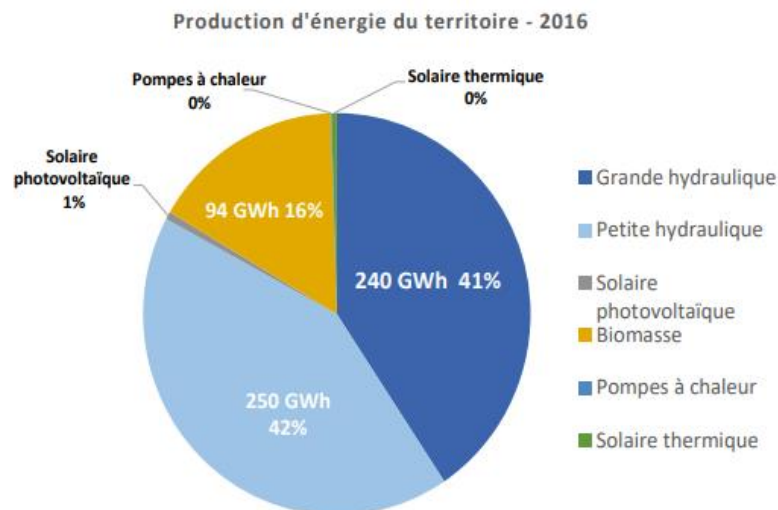


Figure 2.29 Production énergétique du territoire<sup>(8)</sup>

## b. Solaire

→ Très peu de photovoltaïque et de solaire thermique sur le territoire (1%). 10

→ Néanmoins, production d'électricité photovoltaïque **multipliée par 6 entre 2010 et 2016** (à l'échelle du PETR).

→ Au sein des habitations de la CCPE, les panneaux solaires représentent **17% des sources d'énergies renouvelables.**



## c. Hydraulique

La production d'EnR sur le territoire est principalement issue de l'hydroélectricité.

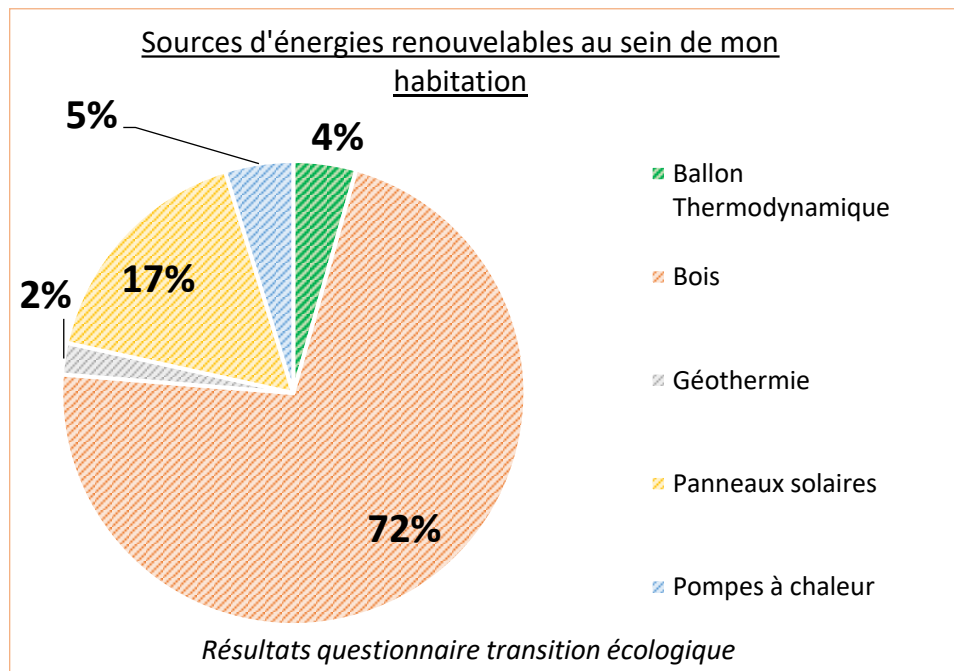
→ Notamment par l'usine hydroélectrique de l'Argentière (maillon EDF). <sup>11</sup>

Le bassin Durance-Verdon est l'un des cinq gisements d'énergie renouvelable les plus importants de France. <sup>13</sup>

## d. Géothermie

La consommation d'énergie provenant de la géothermie reste **très faible** mais est en augmentation.

→ Le bâtiment « Lucéo » (pépinière d'entreprise) et la maison de santé de la CCPE sont chauffés par géothermie.



## e. Biomasse

Le bois énergie vient en substitution de produits pétroliers pour le chauffage individuel (granulés, bûches) et pour le chauffage centralisé collectif (chaufferie bois plaquettes ou réseau de chaleur).



Un projet de réseau de chaleur au bois est copiloté par la CCPE et la ville de l'Argentière.

→ Sur la part de bois exploitable à l'échelle du territoire, seulement **la moitié est mobilisable**. <sup>12</sup>

→ **Forêt sous exploitée du fait des difficultés d'accès** (53 % de la surface et 43 % du volume ne sont pas du tout desservis). <sup>12</sup>

→ **Seulement 1/3 du réseau de desserte est en bon état**. <sup>12</sup>

→ **43% de la ressource disponible est utilisable pour l'énergie ou l'industrie**, le reste pour le bois d'œuvre. <sup>12</sup>

→ Les produits bois utilisables pour l'énergie sont répartis **pour 33 % en forêt privée et pour 67 % en forêt publique (échelle PETR)**. <sup>12</sup>

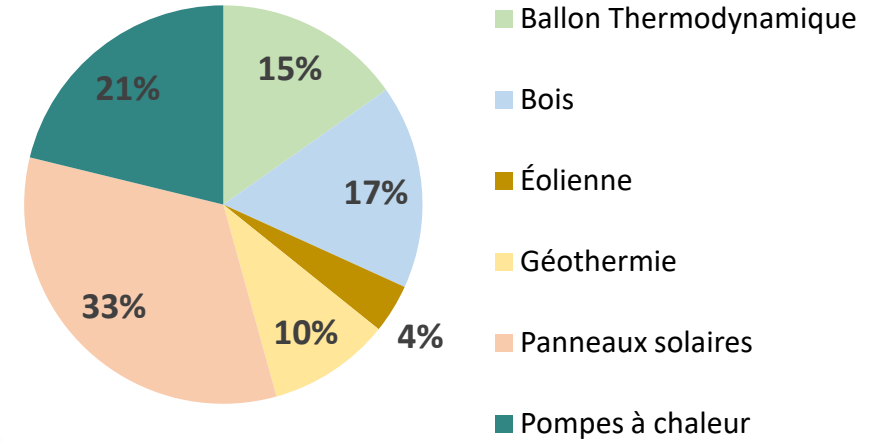
→ La principale source d'énergie renouvelable sur le territoire de la CCPE au sein des habitations est le bois.

## f. L'adhésion aux énergies renouvelables sur le territoire :

- 69% de la population est favorable à l'énergie **hydraulique**.
- 69% de la population est favorable à l'énergie **solaire**.
- 47% de la population est favorable à l'énergie **géothermale**.
- 47% de la population est favorable à l'énergie issue de la **biomasse**.
- 34% de la population est favorable à l'énergie **éolienne**.



### Proportion des sources d'énergies renouvelables envisagées au sein des habitations

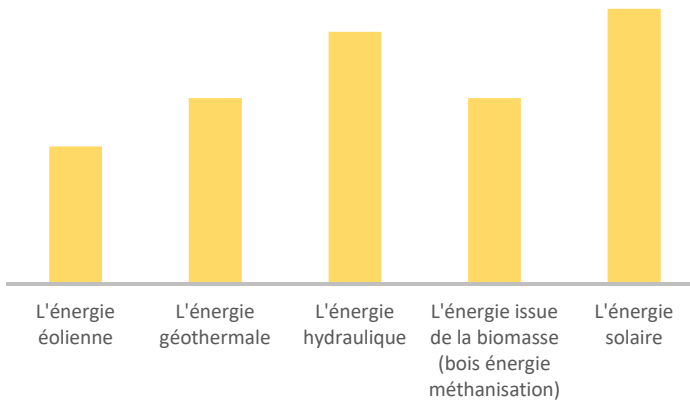


*Résultats questionnaire transition écologique*

La moitié des citoyens qui ne disposent pas de sources d'énergie renouvelable au sein de leur habitation, envisage d'en installer une.

La population souhaite davantage être informée sur la thématique des énergies renouvelables.

#### POPULATION FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIE RENOUVELABLES



*Résultats questionnaire transition écologique*

Pour la majorité des élus, le développement des énergies renouvelables est une priorité d'action afin de maîtriser la consommation d'énergie sur la commune.

En ce sens, **l'étude technique** (type audit et programme pluriannuel d'investissement) et la **maitrise d'œuvre** sont les aides les plus souhaitées.



# 8. BIODIVERSITE, PAYSAGES

La CCPE est l'un des espaces les plus préservés de France.

→ Le territoire dispose d'une véritable richesse patrimoniale, paysagère et de biodiversité.

## a. Le Parc national des Ecrins

6 communes du territoire adhèrent au Parc National des Ecrins, représentant le secteur de La Vallouise:

1. Champcella
2. Freissinières
3. L'Argentière - La Bessée
4. Les Vigneaux
5. Vallouise- Pelvoux
6. Puy Saint Vincent



Le secteur de la Vallouise est situé dans les Hautes-Alpes sur le flanc Est du massif des Ecrins entre Durance, Gyronde et Biaysse.

On y dénombre 39 glaciers, 13 lacs, 1394 espèces floristiques, 407 espèces faunistiques dont 149 espèces d'oiseaux et 44 de mammifères.

La superficie est de 19 598 hectares en zone cœur, et de 23 003 hectares en aire d'adhésion.

4 communes ont une partie de leur territoire situé en zone cœur: l'Argentière-la-Bessée, Champcella, Freissinières, Pelvoux- Vallouise.

2 communes se situent en aire d'adhésion: Puy-Saint Vincent et les Vigneaux.

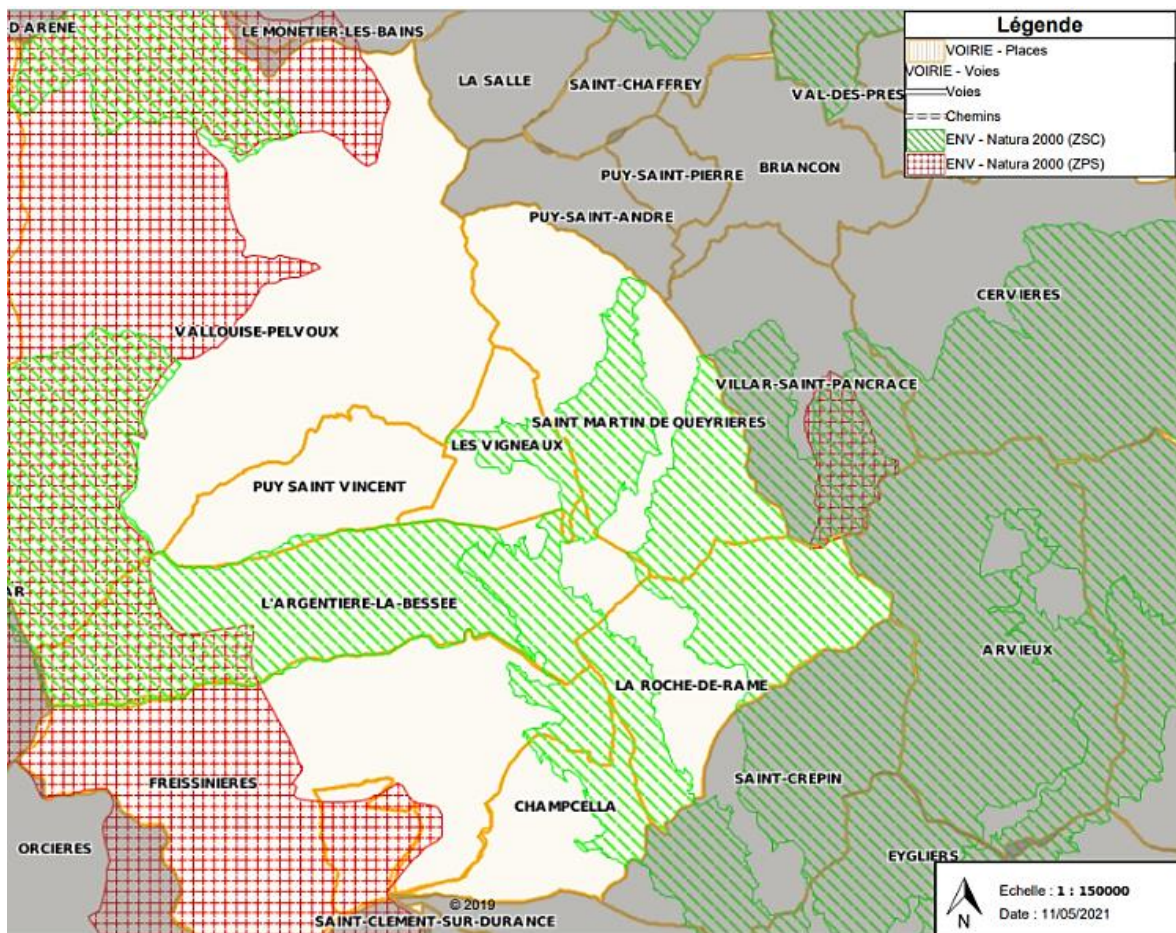


## b. Les zones de protections environnementales

### **Pressions de plus en plus fortes sur l'environnement dues :**

- aux activités de loisirs,
- à l'augmentation de la population,
- au changement des pratiques agricoles,
- à l'urbanisation.

Du fait de l'évolution climatique, sociétale et économique, les milieux évoluent et ont tendance à se refermer.



La CCPE est un territoire aux climats, altitudes et reliefs extrêmement variés permettant une **grande diversité biologique** dont un grand nombre d'espèces protégées et à intérêt patrimonial.

→ Pour préserver la biodiversité et les habitats, le territoire de la CCPE se compose de différents périmètres de protections :



### Périmètres de protections réglementaires

#### ❖ Site classé

L'unique site classé de la CCPE constitue 22% de la surface du territoire. Il s'agit du site classé du Massif du Pelvoux.<sup>17</sup>

#### ❖ Zones Natura 2000

→ 4 Zones Spéciales de Conservations (ZSC).  
→ 2 Zones de Protections Spéciales sur le territoire (ZPS)

#### ❖ Réserve naturelle d'intérêt national

→ Une seule : la Haute vallée du Torrent de Saint Pierre (20 hectares)<sup>16</sup>

### Périmètres d'inventaires

#### ❖ Zones humides

Maillons indispensables dans le cycle de l'eau, les zones humides sont des **réservoirs de biodiversité** et assurent de nombreuses fonctions écologiques.<sup>15</sup>  
→ 48 Zh soit environ 2% du territoire.

#### ❖ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)<sup>18</sup>

→ 4 ZNIEFF Terrestre de Type 2 .  
→ 11 ZNIEFF Terrestre de Type 1.



# LA SENSIBILISATION

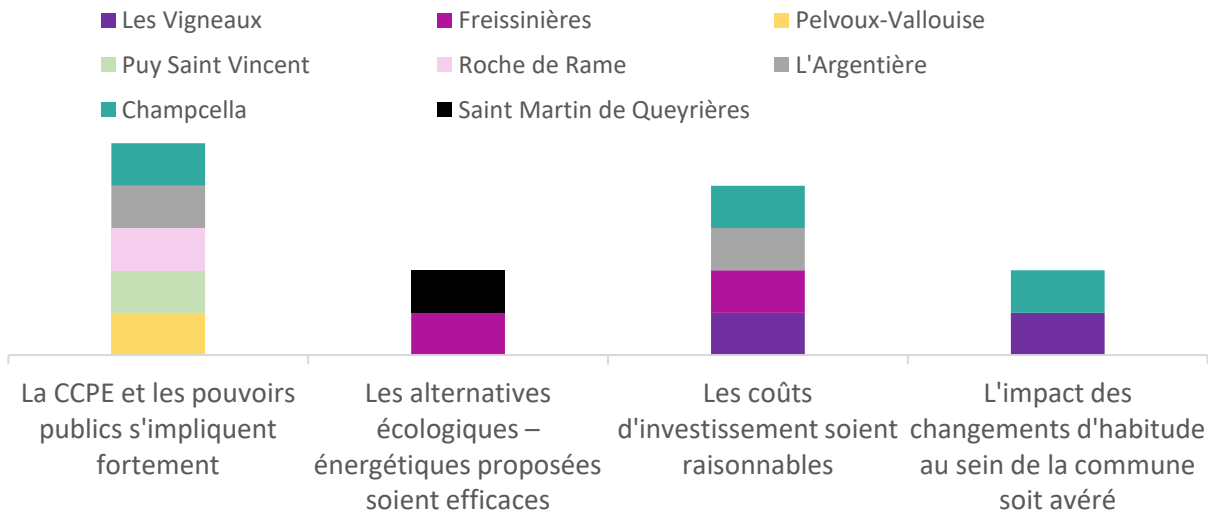
## 1) Les élus

Les pratiques en faveur de l'environnement ont évolué au sein de chacune des communes depuis ces 5 dernières années.

Néanmoins, 63% des élus attendent de la CCPE et des pouvoirs publics une plus grande implication afin de considérer au mieux la transition écologique sur le territoire.

La moitié des élus considèrent que les **coûts d'investissement** sont une des conditions à l'anticipation de la transition écologique.

**Pour anticiper la transition écologique sur votre commune, vous seriez prêt à faire évoluer les pratiques à condition que :**



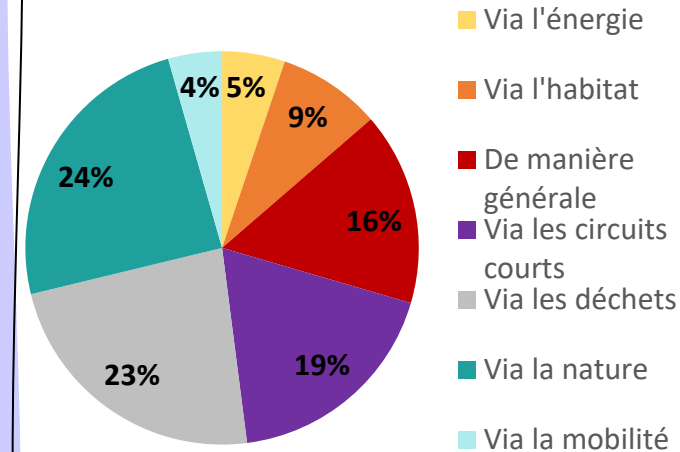
Résultats questionnaire transition écologique

## 2) Les socio professionnels

86% des répondants considèrent qu'il est possible de diminuer son impact sur l'environnement.

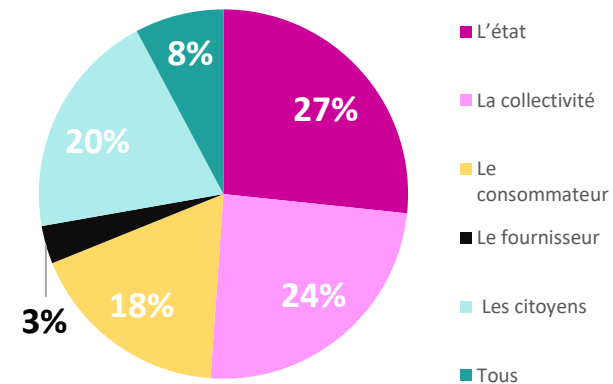
Pour cela, la protection de la nature, la gestion des déchets et le développement des circuits courts apparaissent comme les thématiques prioritaires à aborder.

Comment diminuer ses impacts ?



Résultats questionnaire transition écologique

Si cela ne dépend pas de vous, qui doit changer son action ?



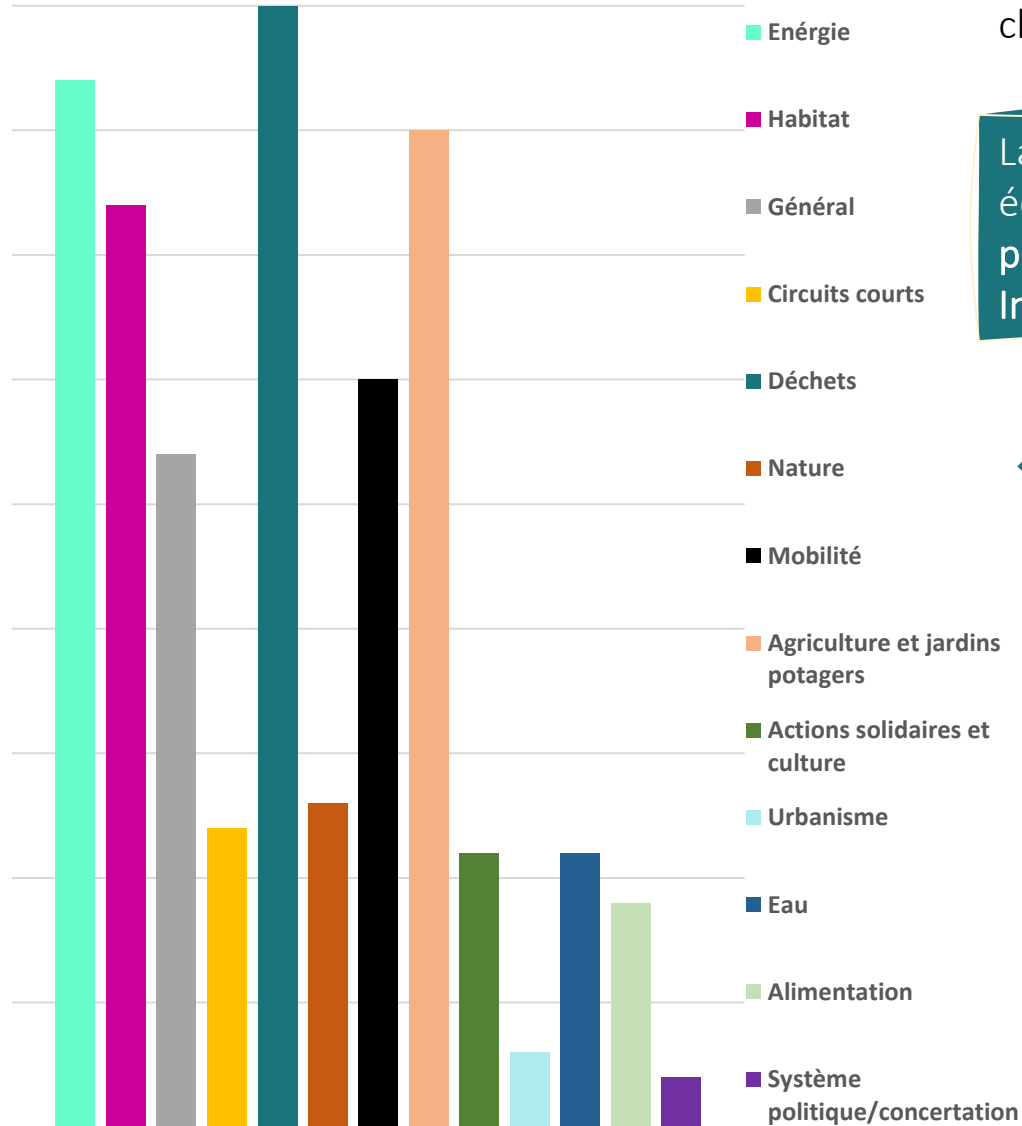
Résultats questionnaire transition écologique

Pour agir directement, les socio professionnels souhaitent être **mieux informés et accompagnés techniquement.**

En ce sens, une majorité d'entre eux souhaite que **l'Etat et la collectivité soient d'avantages pro actifs.**

# 3. Les citoyens

## Sur quels thèmes désirez vous de la l'information ?



Résultats questionnaire transition écologique

95% des citoyens estiment être sensibles à la question de la transition écologique et du changement climatique.

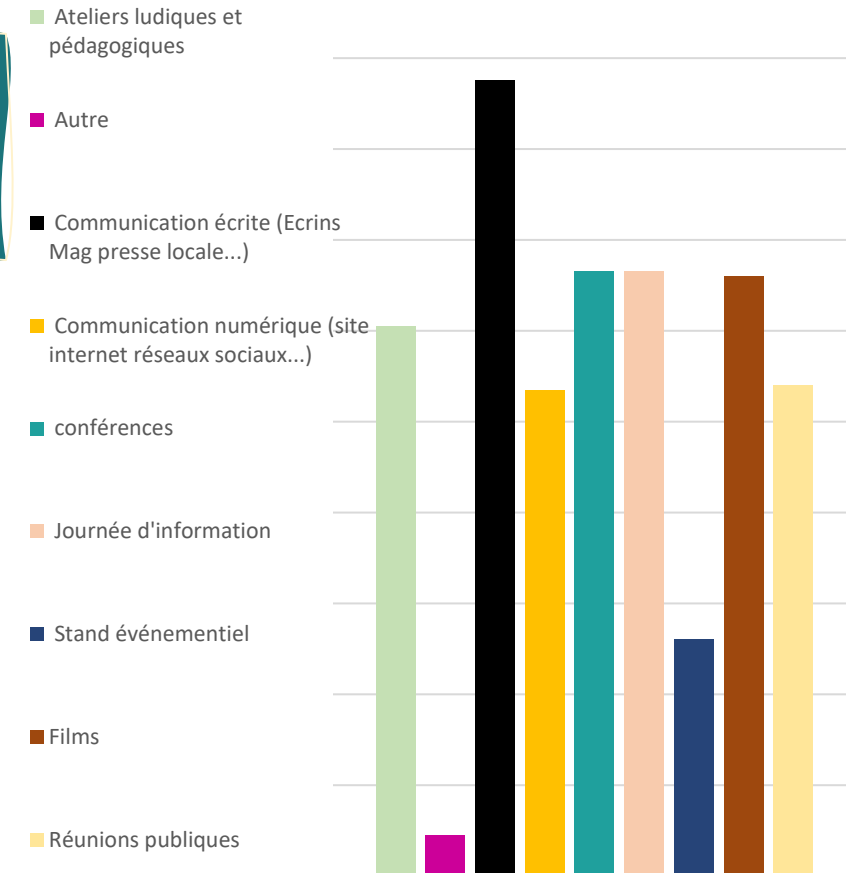
La population s'informe de l'actualité écologique principalement via la presse, les réseaux sociaux et Internet.



Pour autant, les citoyens souhaitent être informés via différents modes de communication (presse, ateliers, conférence...).

La population souhaite être davantage informée sur les thématiques des déchets, de l'énergie, de l'habitat, de l'agriculture et des potagers.

## Quel mode de communication sur le sujet du développement durable aimeriez vous ?



Résultats questionnaire transition écologique



# Références

- 1 : Projet Alimentaire des Hautes Alpes, Annexe 2, 2020 p3
- 2: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Ressource en Eau, AEP& Assainissement, 2017, p9
- 3 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, 2019, p6
- 4: Etude de Diagnostic diffusion Pays des Ecrins, Théo Gerrer, 2019, p10
- 5 : Plan Climat Air Energie Territorial, PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras: Diagnostic territorial CCPE, 2018, p95
- 6: Agreste
- 7: Schéma de Cohérence Territoriale, phase 1: diagnostic socio-économique, p84
- 8: Schéma de Cohérence Territoriale, phase 1: diagnostic socio-économique, p89
- 9: Plan Climat Air Energie Territorial, PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras: Diagnostic territorial CCPE, 2018, p43
- 10: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Qualité de l'air, GES & Energie, 2017, p5
- 11: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Qualité de l'air, GES & Energie, 2017, p5
- 12: Schéma directeur de desserte forestière, Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras, mai 2013, p30
- 13: Projet Alimentaire des Hautes Alpes, Annexe 2, 2020 p3
- 14: [https://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/fiche\\_doc/9709/depliant-vall-2016-webopt.pdf](https://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/fiche_doc/9709/depliant-vall-2016-webopt.pdf)
- 15: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Eau & Assainissement, 2017,p17
- 16: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Eau & Assainissement, 2017,p21
- 17: PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Eau & Assainissement, 2017,p24
- 18: Base territoriale régionale Aménagement Environnement (BATRAME) DREAL PACA ([batrame-paca.fr](http://batrame-paca.fr))

# BIBLIOGRAPHIE

- Synthèse questionnaire sur la Transition Ecologique Raisonnée, Communauté de communes du Pays des Ecrins, Manon Guignard, 2021
- Plan Climat Air Energie Territorial, PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras: Diagnostic territorial CCPE, 2018
- PRE-EIE, SCOT Pays des Ecrins, Compléments état initial de l'environnement 2017 (document provisoire de travail)
- Schéma de Cohérence Territoriale, phase 1: diagnostic socio-économique (document provisoire de travail)
- Etude de Diagnostic diffusion Pays des Ecrins, Théo Gerrer, 2019
- Projet Alimentaire des Hautes Alpes, Annexe 2, 2020
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, 2019
- Agreste: <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>
- Parc national des Ecrins : <https://www.ecrins-parcnational.fr/>
- Office du tourisme du Pays des Ecrins: <https://www.paysdesecrins.com/>
- GEOMAS: <https://sig.geomas.fr/>
- DREAL PACA: Base territoriale régionale Aménagement Environnement (BATRAME): [batrame-paca.fr](http://batrame-paca.fr)
- Le média des acteurs: <http://lecomptoirdesassos.com/media-des-acteurs/>
- Crédits photos: Thibault Blais, CCPE, Wirestock, lifeforstock, xb100, jcomp



# DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS



@Thibault BLAIS

## LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU PAYS DES ECRINS : MATRICE DES ENJEUX

Service Transition Ecologie Raisonnée, Manon Guignard, 2021

F. COURT – S. TARANTO – A. PRUD'HOMME – A. FIOT - M. CURT - J.PRIVAT - D.FOURRAT



# 1. ASSAINISSEMENT

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Une diversité de techniques</li><li>→ L'efficacité du réseau d'assainissement</li><li>→ Une bonne capacité de traitement qui s'adapte aux variations de population (tourisme)</li><li>→ Une régie directe (réactivité)</li><li>→ Un règlement d'assainissement sur tout le territoire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La mise à jour de servitudes pour les réseaux d'assainissement</li><li>→ La saisonnalité (capacité, fréquence de vidange, variation de flux de matières organiques)</li><li>→ L'absence de réseaux séparatifs (réseaux d'eaux usées qui collecte séparément les eaux de pluie et les eaux usées domestiques ou industrielles).</li></ul>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ La valorisation des biodéchets via la plateforme de co-compostage</li><li>→ L'élaboration de zonages d'assainissement sur tout le territoire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La pression touristique</li></ul>



# 2. L'EAU

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Un réseau hydrographique riche</li><li>→ Une grande ressource en eau</li><li>→ Un bon état écologique et chimique des milieux</li><li>→ Une qualité de l'eau potable majoritairement bonne</li><li>→ Un territoire couvert par un SDAGE, (réciprocité, financements, poids politique)</li><li>→ La récréation de plusieurs espaces de mobilité sur les cours d'eau</li><li>→ L'existence de canaux (richesse patrimoniale et accueil d'une biodiversité spécifique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La disparition des canaux et le déficit d'ASA/ASL sur le territoire</li><li>→ Un territoire sensible à l'érosion torrentielle</li><li>→ Une pollution ponctuelle urbaine et industrielle</li><li>→ L'absence de schéma d'alimentation en eau potable sur certaines communes</li><li>→ Les risques d'inondations imputables à l'encaissement de la vallée</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>→ La généralisation des compteurs d'eau individuels sur l'ensemble du territoire (sensibilisation à la consommation de l'eau, sensibilisation à l'intérêt des canaux)</li><li>→ L'élaboration du SDAGE 2022-2027 (nouvelles orientations : gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique)</li><li>→ Le projet de SAGE Durance</li><li>→ Le projet de création d'un syndicat mixte du bassin versant de la haute Durance des 4 intercommunalités de la Haute Durance (Embrunais, Briançonnais, Guillestrois, Pays des Ecrins)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Les nombreuses fuites sur les réseaux</li><li>→ La pression foncière</li><li>→ Une consommation en eau excessive</li><li>→ Le changement climatique :<ul style="list-style-type: none"><li>• Qui aura probablement des effets sur la disponibilité de la ressource en eau, sur la température de l'eau et des milieux</li><li>• Qui va conduire à une altération de la qualité de la ressource en eau en raison de la baisse probable des débits des cours d'eau, entraînant une augmentation de la concentration des polluants</li></ul></li><li>→ Le tourisme (dégradation des milieux naturels dépendants de la ressource en eau, de la gestion des eaux usées).</li><li>→ L'augmentation de la production de neige de culture (consommation en eau importante)</li></ul>

# 3. LES DECHETS

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'augmentation de la collecte des emballages recyclables</li><li>→ La collaboration avec le SMITOMGA</li><li>→ La diversité d'outils valorisants les déchets : dispositif de compostage individuel, collectif et autonome</li><li>→ Les nombreuses actions de sensibilisation</li><li>→ La présence de colonnes semi enterrées (diminution fréquence des collectes + amélioration esthétique des points de collectes)</li><li>→ La diminution du tonnage de la collecte des ordures ménagères</li><li>→ L'augmentation du tonnage de collecte sélective</li><li>→ L'important recours aux composteurs individuels et collectifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La difficile incitation au tri pour les vacanciers</li><li>→ L'absence de déchetterie uniquement dédiée aux professionnels (saturation, manque de place, coûts, horaires d'ouvertures...)</li><li>→ L'importante distance entre le centre de traitement des OMR et le Pays des Ecrins (commune de Ventavon, 80km)</li><li>→ Le manque d'uniformisation des consignes de tri entre le pays des Ecrins et les autres territoires de France</li><li>→ Le taux de refus au centre de tri (erreurs de tri + fréquence de départ de benne rallongée par le manque de tonnage).</li></ul>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'optimisation des points de collectes qui induit la diminution de la fréquence des collectes</li><li>→ La limitation des transports</li><li>→ La maîtrise du coût de traitement (intérêt économique et écologique à réduire le tonnage des déchets mis en enfouissement (TGAP))</li><li>→ La valorisation des biodéchets par la plateforme de compostage</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La saisonnalité (quantité d'OMR multipliée par deux)</li><li>→ L'impact du tourisme (une part des visiteurs ne trie pas)</li><li>→ Le mitage du territoire, l'éloignement de certaines habitations entre elles (le kilométrage des tournées).</li></ul>



# 4. LA MOBILITE

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ La régie des transports</li><li>→ La présence de voies vertes</li><li>→ La présence d'une multitude de parcours VTT</li><li>→ L'augmentation des transports en commun en période touristique</li><li>→ La volonté de privilégier la mobilité douce</li><li>→ Une demande locale et touristique</li><li>→ La réduction de l'emprunte écologique</li><li>→ L'émergence de nouvelles initiatives (wiiLiik, rézo pouce)</li><li>→ La solidarité (personnes âgées, stop)</li><li>→ La ligne de train de nuit Briançon-Paris</li><li>→ L'existence des services de la Région « train des neiges » et « navettes blanches »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La typographie du territoire : dénivelé, altitude</li><li>→ L'enclavement du territoire</li><li>→ L'insécurité sur les routes (en vélo)</li><li>→ Les liaisons ferroviaires limitées</li><li>→ Un covoiturage peu développé (par exemple l'outil Rézo pouce n'est pas mobilisé)</li><li>→ Une dépendance à la voiture marquée</li><li>→ Une offre de transport en commun insuffisante pour répondre aux déplacements domicile-travail et concurrencer les déplacements en voiture</li><li>→ Le cout des transports en communs</li><li>→ Une offre de transport collectifs peu lisible, et concentrée sur les touristes et les scolaires</li></ul>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'agrandissement de la voie verte</li><li>→ Les projets d'aires de covoiturage</li><li>→ L'incitation à la mobilité douce</li><li>→ Le projet de mobilité en fond de vallée</li><li>→ Le déploiement du réseau SNCF</li><li>→ Le SCOT (afin d'y intégrer des nouveaux enjeux de mobilité).</li><li>→ La loi LOM (forfait mobilité durable, investissement vers les transports du quotidien dont ferroviaire...)</li><li>→ L'émergence de nouvelles façons de se déplacer (tel que des groupes what's app pour organiser ses déplacements)</li><li>→ Le développement des liaisons avec la gare d'Oulx</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'impact environnemental provoqué par la dépendance à la voiture</li><li>→ La difficulté d'accès au foncier (voie verte, aire de covoiturage)</li><li>→ La saisonnalité (forte fréquentation touristique) : conflits d'usage (accès aux stations se complique en hiver, été réseau routier soumis à une charge de trafic inadapté au gabarit des routes)</li></ul>

# 5. CIRCUITS COURTS

## Atouts

- Des associations investies
- Un fort dynamisme individuel et collectif
- Un climat adéquat : soleil, eau, peu de pollution,
- La présence d'un abattoir local
- Un développement de la coopération
- Des initiatives locales
- Le label Hautes Alpes naturellement
- La qualité des produits locaux
- La solidarité
- Une valorisation du territoire
- Une demande locale et touristique
- La réduction du nombre d'intermédiaires
- Une meilleure traçabilité des produits
- La réduction de l'empreinte écologique
- Un fort développement de la filière bio

## Faiblesses

- Un manque de recensement des producteurs locaux
- Un manque de mise en réseaux
- Une offre locale insuffisante en termes de quantité et de diversité
- Un faible nombre d'agriculteurs
- Une perte d'autonomie alimentaire (peu de maraichage, peu de produits transformés)
- La typographie du territoire: l'isolement, une production agricole peu diversifiée
- Une quantité de production difficile à connaître (saisonnalité)
- Les circuits courts victimes de préjugés (produits plus chers)
- L'approvisionnement saisonniers
- La dépendance aux conditions météorologiques, au climat, à l'altitude et au relief



## Opportunités

- Les documents d'urbanisme: PLU, SCOT
- Une demande locale et touristique
- Une augmentation de l'approvisionnement en circuits courts
- Le soutien financier du FEADER
- Le maintien des exploitations agricoles
- Le projet Plan Alimentaire Territorial (PAT)
- La valorisation des initiatives locales

## Menaces

- La difficulté de trouver des terres (morcellement, nombreux propriétaires)
- La difficulté de la transmission des terres
- Une perte d'autonomie alimentaire
- Les difficultés liées au foncier (manque de foncier disponible, coût, absence de maîtrise foncière)
- Le pouvoir d'achat des résidences secondaires
- La déprise agricole
- L'urbanisation (perte des terres, spéculation)
- La disparition des canaux
- Le déclin des élevages et des exploitations agricoles

# 6. L'HABITAT

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ La réduction de l'emprunte écologique</li><li>→ Les multiples initiatives locales, coopérations</li><li>→ L'existence de nombreuses marques / labels territoriaux (hautes alpes naturellement, bois des Alpes...)</li><li>→ La volonté de s'orienter vers la rénovation énergétique</li><li>→ La présence de matériaux biosourcés sur le territoire (laine, chanvre, bois)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Une complexe lisibilité des dispositifs existants</li><li>→ Un manque de sensibilisation à la rénovation énergétique</li><li>→ Un manque de communication, d'information</li><li>→ Une absence de réseau de socio professionnels (certaines entreprises pas connues, pas de collectifs)</li><li>→ Le coût élevé de la construction écologique</li><li>→ L'existence de nombreuses passoires thermiques sur le territoire (dont résidences secondaires et bâtiments publics)</li><li>→ L'absence de filière locale de matériaux biosourcés (laine, chanvre) excepté le bois</li></ul>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Le SCOT (afin d'y intégrer des nouveaux enjeux)</li><li>→ Le décret tertiaire (objectif de réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire)</li><li>→ La multitude de financements, d'appels à projets</li><li>→ Le programme « Petites villes de demain »</li><li>→ Le développement de filières de matériaux biosourcés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'impact sur l'environnement</li><li>→ Les résidences secondaires (foncier disponible, pas de volonté de rénover)</li><li>→ Les propriétaires (pas de volonté de rénover)</li><li>→ L'urbanisation (colonisation de l'espace naturel)</li><li>→ L'artificialisation des sols</li><li>→ Le parc immobilier vieillissant</li></ul>

# 7. LES ENERGIES RENOUVELABLES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'émergence d'une prise de conscience, la volonté de se tourner vers les EnR</li><li>→ Un potentiel d'énergies renouvelables sur le territoire:<ul style="list-style-type: none"><li>• Bois</li><li>• Soleil</li><li>• Ressource en eau</li></ul></li><li>→ Un réseau hydrographique riche</li><li>→ Une bonne qualité de l'eau</li><li>→ Le Bassin Durance-Verdon ( l'un des cinq gisements d'énergie renouvelable les plus importants de France)</li><li>→ Le bois (première matière renouvelable + puits à carbone).</li><li>→ La complémentarité des filières bois d'industrie/énergie</li><li>→ L'essor de la filière bois énergie</li><li>→ Une population favorable au développement d'EnR</li><li>→ Une réduction de l'empreinte écologique</li><li>→ La présence multiples initiatives locales, coopérations</li><li>→ L'extinction de l'éclairage public nocturne dans certaines communes (Roche de Rame, L'Argentière-la Bessée, Vallouise-Pelvoux, Puy Saint Vincent)</li><li>→ La présence de labels, certifications locales, marques territoriales sur le territoire</li><li>→ Un territoire en autonomie énergétique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La typographie du territoire qui peut freiner certaines énergies renouvelables (éolien)</li><li>→ Les contraintes liées au réseau de montagne (physiques, météorologiques)</li><li>→ Un accès restreint aux forêts (problèmes de desserte)</li><li>→ La faible valeur du bois à l'achat</li><li>→ Les difficultés économiques et techniques à exploiter la forêt en montagne.</li></ul>



<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>→ La charte forestière</li><li>→ Les schémas de desserte</li><li>→ Le potentiel d'EnR sur le territoire : bois, photovoltaïque</li><li>→ Le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)</li><li>→ Le développement d'une fédération entre les acteurs de la filière bois</li><li>→ Le SCOT (afin d'y intégrer de nouveaux enjeux)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La consommation élevée en eau</li><li>→ La pression touristique</li><li>→ L'émergence d'une dissonance entre la préservation des paysages, de la biodiversité et le développement des EnR</li><li>→ L'artificialisation des sols</li><li>→ La définition récente de la Haute-Durance et de ses affluents comme des secteurs à l'équilibre fragile</li><li>→ L'atteinte aux écosystèmes, milieux aquatiques et forestiers.</li><li>→ La problématique quant à la remise en état des forêts et sentiers suite aux coupes forestières</li></ul>

# 8. BIODIVERSITE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>→ L'existence de nombreuses protections réglementaires : parc national</li><li>→ des Ecrins, réserve naturelle nationale de la haute vallée du torrent de Saint Pierre, zones Natura 2000...</li><li>→ L'existence de nombreux périmètres d'inventaires : ZNIEFF, zones humides, ...</li><li>→ Un paysage caractéristique</li><li>→ Un paysage structuré par plusieurs vallées humides</li><li>→ La présence de sites patrimoniaux</li><li>→ La protection de tous les milieux qui nécessitaient de l'être</li><li>→ Une multitudes d'espèces d'intérêts communautaires, patrimoniales, rares et endémiques</li><li>→ Une grande diversité d'espèces</li><li>→ Un territoire aux climats, altitudes et reliefs extrêmement variés permettant une large diversité de conditions écologiques</li><li>→ Un taux conséquent de contractualisation de MAEC Natura 2000 (maintient des pratiques et des systèmes favorables à la protection de l'environnement)</li><li>→ L'absence d'espèces dites « menacées » au sens strict du terme</li><li>→ Un véritable suivi de la biodiversité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ La déprise agricole</li><li>→ L'augmentation de la fréquentation touristique</li><li>→ Le manque de communication sur la biodiversité (touristes, scolaires...)</li><li>→ Le flux d'usagers sur les pics touristiques (périodes courtes)</li><li>→ La pression touristique</li><li>→ La pression des activités sportives</li><li>→ Quelques espèces vulnérables à protéger des pressions humaines (tétras lyre, lagopède alpin,...)</li></ul>

## Opportunités

- Les forêts et le bois (puits à carbone)
- Le SCOT (compatibilité avec la Charte du Parc national des Ecrins)
- La Trame verte et bleue
- Les fortes potentialités biologiques et la diversité de paysages qui sont favorables à la résilience des milieux et à la biodiversité.
- Des projets et schémas œuvrant pour la protection de l'environnement et incitant à une gestion intégrée de la biodiversité dans l'aménagement du territoire (STRADETT)

## Menaces

- La déprise agricoles qui conduit à la fermeture des milieux
- L'intensification des pratiques agricoles sur certains territoires et leurs abandons dans d'autres zones (pastoralisme « industriel »)
- Le changement climatique :
  - Les années de sécheresse qui affectent la quantité d'herbe disponible
  - Les variations des périodes de déneigement d'une année sur l'autre qui impactent la vitesse de pousse des plantes et la qualité fourragère.
  - Le risque de gel qui impacte la quantité et la qualité de la ressource.
  - La difficile conciliation entre la faune et la flore (pendant les périodes de reproduction notamment)
  - Les zones de combat : entre la forêt et les alpages
  - Le dépeuplement des forêts
  - L'éboulement de la montagne
  - Les risques d'incendie
- L'amplification de la pratique du ski de randonnée et du tourisme (problématique sur la faune de la forêt) liée au COVID
- Le manque de sensibilisation des touristes (détritrus...)
- La fermeture des milieux en basse Vallée.
- La fragilisation/ disparition de certains milieux naturels, habitats et espèces associées (notamment zones humides)
- La colonisation de l'espace naturel par l'urbanisation
- Les infrastructures touristiques et numériques (pylônes, antennes, télésièges...)